

INSCRIPTIONS MATERNELLE - CHARNY

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

Le mardi 2 avril de 9h00 à 16h00

Le mardi 9 avril de 9h00 à 16h00

Le vendredi 12 avril de 9h00 à 16h00

Merci de prendre rendez-vous par mail à

0890770d@ac-dijon.fr ou au **03 86 63 73 66**.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les
2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.

INSCRIPTIONS MATERNELLE - CHARNY

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

Le mardi 2 avril de 9h00 à 16h00

Le mardi 9 avril de 9h00 à 16h00

Le vendredi 12 avril de 9h00 à 16h00

Merci de prendre rendez-vous par mail à

0890770d@ac-dijon.fr ou au **03 86 63 73 66**.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les
2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.

INSCRIPTIONS MATERNELLE - VILLEFRANCHE

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

- **Les vendredis de 09h00 à 16h30**

Merci de prendre rendez-vous par mail à 0890993W@ac-dijon.fr ou au 03 86 63 76 26.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les 2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.

INSCRIPTIONS MATERNELLE - VILLEFRANCHE

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

- **Les vendredis de 09h00 à 16h30**

Merci de prendre rendez-vous par mail à 0890993W@ac-dijon.fr ou au 03 86 63 76 26.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les 2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.

INSCRIPTIONS MATERNELLE - SAINT-MARTIN

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

- **Les Mardis toute la journée**
- **Les vendredis à partir de 16h45**

Merci de prendre rendez-vous par mail à
0891268V@ac-dijon.fr ou au **03 86 91 64 93**.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les
2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.

INSCRIPTIONS MATERNELLE - SAINT-MARTIN

LES INSCRIPTIONS sont à faire d'abord en MAIRIE :

- Retirer un dossier
- Le compléter
- Fournir les pièces justificatives indiquées dans le dossier

Dans un deuxième temps, SCOLARISER l'enfant à l'ECOLE.

La directrice vous recevra, **sur rendez-vous** :

- **Les Mardis toute la journée**
- **Les vendredis à partir de 16h45**

Merci de prendre rendez-vous par mail à
0891268V@ac-dijon.fr ou au **03 86 91 64 93**.

ATTENTION

Votre enfant n'est inscrit que lorsque les
2 démarches ont été accomplies :
MAIRIE + ECOLE.